

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Saison 2025-2026

Réunion du Comité Directeur - PV n° 04

Samedi 13 juin 2026

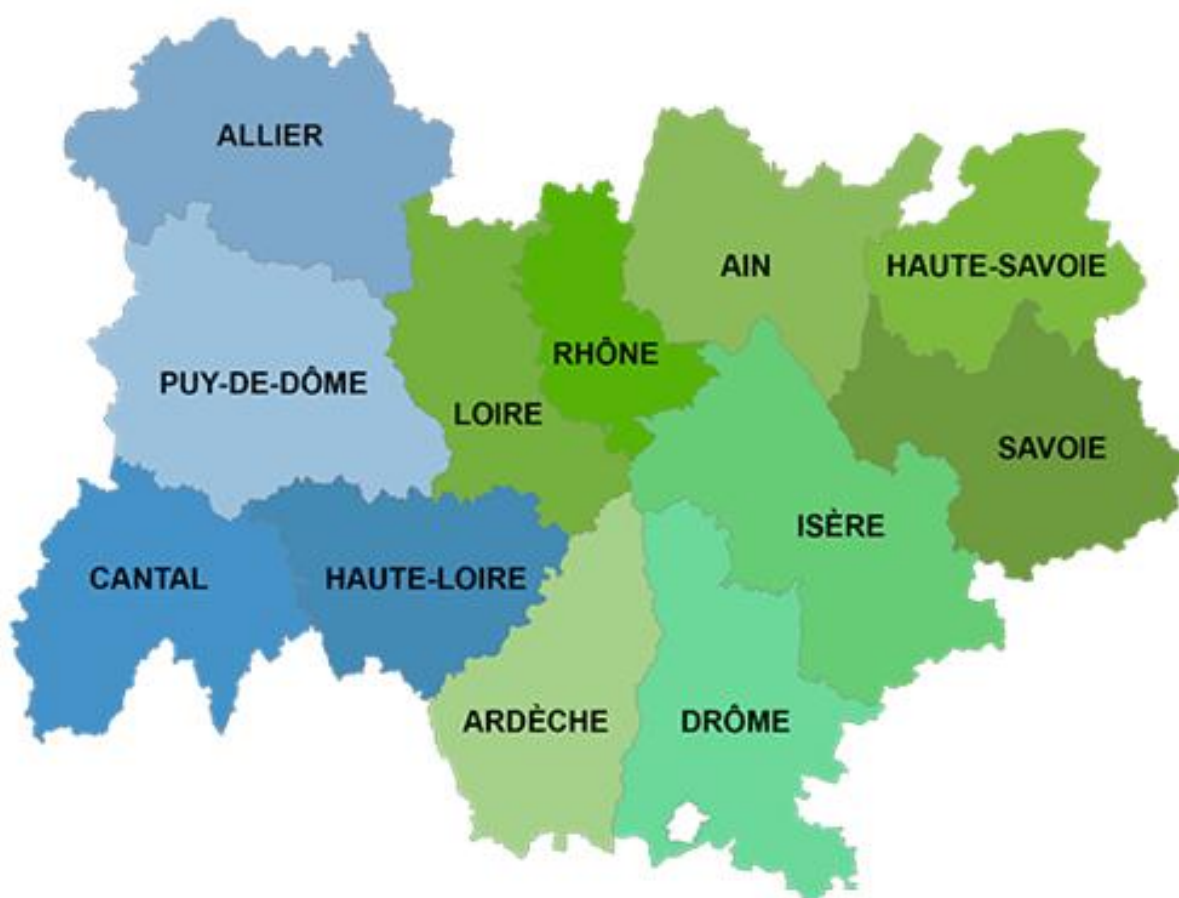


Table des matières

Présent(e)s	2
La Ligue AuRA.....	3
La Labellisation régionale et informations sur la labellisation nationale	3
La Contractualisation Ligue / Départements	3
L'Assemblée générale de la Ligue	3
Le point sur le matériel de la Ligue	4
Les entretiens professionnels des salariés.....	5
Point Formation - ERFAN.....	5
Le point de situation sur l'ERFAN.....	5
La formation continue : le séminaire des entraîneurs, l'Académie de la Natation, le catalogue	8
Les rappels sur le PST.....	9
Point financier	9
Les finances à date.....	9
Les subventions : PSF, etc.	9
Point sur la FFN	10
Le retour sur l'Assemblée Générale Fédérale des 29 et 30 mai 2026 (Ajaccio)	10
L'Assemblée Générale Fédérale 2027	11
La Contractualisation FFN / Ligues.....	11
Point des commissions	12
La Commission Natation Course	12
La Commission Natation Estivale.....	14
La Commission Plongeon	14
La Commission Natation Artistique	14
La Commission Water-Polo.....	14
La Commission Médicale	15
La Commission des Officiels.....	15
La Commission informatique	16
Questions diverses	16
Le club de Chassieu Natation.....	16
Le club de Lyon Natation Métropole	16
Le Club des Dauphins d'Annecy	16
Concernant les affiliations	17
Annemasse Natation.....	17

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION
COMITÉ DIRECTEUR
Samedi 13 juin 2026

Présent(e)s

Le président : Jean-Luc MANAUDOU

Mesdames : Anne BERTHIER, Françoise BERTINOTTI, Aleksandra BOGDANOVIC-GUILLON, Michèle DURIEU, Christine EPAILLY, Sandrine FAVROT, Marie-Christine GAIDIOZ, Anne-Marie MAZET.

Messieurs : Pierre-Alexandre ARNOUX, Denis BALMONT, Philippe CAROUGE, Joël CLOSIER, Florestan DESMARIS, Christophe FRAPPE, Patrick PALUSZAK, Marc PILON, Laurent SCLAFERT, John TINKER, Maxime USCLAT.

Assistent

Madame : Christiane GUERIN.

Messieurs : Xavier FRAILE, Hervé LEFEBVRE, Daniel PONCET.

Excusé(e)s

Mesdames : Djamila CONTRINO, Christelle DESFORGES-GOZARD, Yael DUDO, Virginie FONTAINE, Valériane JANNET, Gisèle LOTITO, Anne NIGGLI, Christèle PAROT.

Messieurs : Florian ARMATOL, Jacky BENEVENT, Christophe CAMPE, Jean-Claude DUNAND MARTIN, Patrice GOZARD, Jean-François JACQUIER, Olivier HIRTZIG, Thierry LEFAURE, Pascal PLANCHON, Alain SIMAC.

Ouverture du comité directeur à 9h15

Jean-Luc Manaudou ouvre ce quatrième et dernier Comité Directeur de la saison 2025-2026 en présentant Madame Christiane Guérin, ancienne secrétaire générale de la Fédération Française de Natation (FFN) et aujourd'hui présidente déléguée à la FFN, Monsieur Xavier Fraile, co-responsable de la commission Water-Polo de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation (Ligue AuRA) et Monsieur Hervé Lefebvre, président du Comité Départemental de la Savoie.

La Ligue AuRA

La Labellisation régionale et informations sur la labellisation nationale

Concernant la labellisation fédérale :

Le 18 juin 2026, la FFN propose une réunion récapitulative pour les clubs concernant la labellisation. Cette réunion doit permettre aux clubs de connaître les bonnes pratiques. En effet, Joël Closier souligne une méconnaissance des clubs quant aux critères de labellisation, dont la plupart des données sont directement extraites d'Extranat. De ce fait, et Joël Closier insiste sur ce point, si les saisies Extranat des clubs sont correctes, les points associés peuvent être validés. En conséquence, si cette saison les informations sont bien remplies sur Extranat, les clubs ont plus de chances d'avoir un label et un label plus élevé. Laurent Sclafert souligne par ailleurs que si les clubs ne font pas la demande de labellisation, ils ne peuvent alors pas prétendre à une subvention PSF. Ce critère est en cours de discussions avec les membres de la Fédération traitant du PSF.

Concernant la labellisation régionale :

Si, pour le moment, rien n'a été publié sur le [site internet de la Ligue](#) concernant les critères de cette labellisation régionale, la Ligue a répondu à toutes les questions des clubs sur ces mêmes critères. A terme, la liste des critères sera publiée sur le site internet. Par ailleurs, et comme cela a pu être suggéré au dernier Comité Directeur du 28 mars 2026, une information de labellisation régionale a été envoyée à chaque club et à leur collectivité associée. La Ligue a d'ailleurs été agréablement surprise par les retours des collectivités territoriales et clubs quant à ces courriers.

Joël Closier rappelle également que, contrairement à la labellisation fédérale, les clubs n'ont pas à faire la demande de labellisation régionale. Les clubs ont tous été étudiés au regard des critères définis, sans avoir à entreprendre quoi que ce soit de particulier.

Jean-Luc Manaudou souligne que, s'il n'y a pas d'éléments financiers associés à la labellisation, fédérale comme régionale, celle-ci a tout de même du poids dans les demandes de subvention faites par les clubs.

La Contractualisation Ligue / Départements

Concernant la contractualisation Ligue-Départements, Jean-Luc Manaudou annonce qu'un travail de groupe a été mené pour déterminer les critères. Courant juillet, la liste définie sera revue pour pouvoir être présentée aux présidents des comités départementaux le 12 septembre 2026, lors du Conseil des départements AuRA à Saint-Etienne. A ce moment, seront revus les attentes de la Ligue envers les départements. Pour rappel, il n'y a aucuns enjeux financiers adossés à cette contractualisation ligue-départements. L'adhésion des comités départementaux aux logiques du projet fédéral et au respect des points repris dans le document de contractualisation ligue/départements sera l'exigence. La ligue AuRA regardera au fil des saisons comment les comités adhèrent au projet de la fédération et à celui de la ligue AuRA.

L'Assemblée générale de la Ligue

L'Assemblée Générale de la Ligue aura lieu le 17 octobre 2026. Concernant le lieu, Jean-Luc Manaudou souligne que l'on se renseigne actuellement sur un salon de réception du Stade Geoffroy Guichard à Saint-Etienne, pour lequel la

condition réside dans le coût de la mise à disposition. Djamila Contrino, présidente du Saint-Etienne Aquatic Métropole, est en charge des discuter les coûts de la structure et du déjeuner.

Pour des raisons d'incompatibilités de calendriers, Jean-Luc Manaudou souligne qu'il n'y aura pas de Comité directeur précédant l'Assemblée Générale du 17 octobre 2026. Il y aura néanmoins une gouvernance au mois de septembre pour préparer l'ordre du jour et l'ensemble des documents qui seront présentés à l'AG.

Les comptes-rendus des commissions, sportives et non sportives, doivent parvenir au secrétariat de la ligue pour le 10 septembre 2026 au plus tard. Cette année encore, le choix est d'envoyer les comptes-rendus de commissions aux clubs en amont de l'Assemblée Générale, afin qu'ils puissent les étudier et poser leurs éventuelles questions par écrit avant le 17 octobre 2026 (via un Google Form). De ce fait, les bilans des commissions ne seront pas présentés à l'oral lors de l'Assemblée Générale, il sera seulement répondu aux questions des clubs et départements posées en amont, via le Google Form. Comme habituellement, la ligue fera son possible pour répondre aux questions posées lors de l'AG sans qu'elles aient été posées par écrit comme indiqué ci-dessus,

Concernant les récompenses de Ligue, un mail sera prochainement envoyé aux présidents des comités départements pour que ceux-ci fassent parvenir à la commission Récompense de la Ligue AuRA leurs propositions pour le 20 juillet 2026 au plus tard. Le fichier de synthèse des récompenses Ligue décernées depuis 2017 sera envoyé avec ce mail.

Le point sur le matériel de la Ligue

Concernant le tableau vidéo, Christophe Frappe rappelle que c'est effectivement assez long à mettre en place. Pour le monter, cela représente 1h30 à 3, pour le démontage c'est approximativement 45 min à 2. Ce qui est nécessaire, et c'est là un sujet important, c'est d'avoir de la main d'œuvre.

Jean-Luc Manaudou remercie d'ailleurs les équipes qui ont contribué à la mise en place de ce tableau à Bourgoin pour la Coupe des Départements et à Bron pour le Meeting Jaune. Il remercie tout particulièrement Denis Balmont qui se charge de l'acheminement et de la mise en place du matériel de la Ligue, et qui a été très présent au Meeting Ligue Jaune de Bron.

Jean-Luc Manaudou propose que, dans les conventions, il soit indiqué que les clubs accueillant la compétition doivent obligatoirement proposer 3 personnes pour contribuer à la mise en place du matériel. Si c'est déjà le cas pour certains clubs, ce n'est pas le cas de tous. Denis Balmont et Christophe Frappe suggèrent, quant à eux, que cette tâche pourrait être dédiée à des personnes nommées par la Ligue. La ligue va réfléchir à trouver la meilleure solution. Sandrine Favrot souligne que cela concerne tout particulièrement les membres de la table informatique.

Florestan Desmaris souligne que c'est le même problème dans les clubs, confrontés à un manque de bénévoles disponibles pour la mise en place du matériel. Il met en avant deux solutions : imposer aux personnes nommées de contribuer à la mise en place du matériel ou payer des personnes pour cette mise en place et alors en avoir pour beaucoup plus cher. Philippe Carouge, considérant qu'il est difficile de passer des journées entières derrière l'informatique, suggère de prévoir 3-4 personnes spécifiquement dédiées à la mise en place du matériel.

Marie-Christine Gaidioz souligne que, pour elle, la solution réside dans la nécessité pour les clubs accueillant la compétition Ligue de prévoir trois personnes au montage et au démontage du matériel.

En résumé, concernant le montage et le démontage du matériel sur les compétitions Ligue, Jean-Luc Manaudou indique que :

- sur les programmes des compétitions, il sera précisé que les désignés du jury de tête doivent y contribuer ;
- au niveau de la commission informatique, cette dernière indiquera que les référents informatiques des compétitions devront également participer au rangement ;
- au niveau de la convention conclue entre la Ligue et le club support, il sera inscrit que le club qui reçoit fournit une équipe de 2 à 3 personnes pour contribuer.

Concernant la fourniture de bouteilles d'eau lors des compétitions de Ligue, par suite du retour de la Coupe des Départements à Bourgoin-Jallieu où les officiels ont pour consigne de se munir d'une gourde personnelle, il sera indiqué que les officiels devront venir avec leur gourde, des bonbonnes d'eau devant être mise à disposition par les clubs supports.

De nouveau concernant le tableau vidéo, la Ligue AuRA a proposé à la ville de Saint-Etienne de mettre à disposition le tableau vidéo pour les Championnats de France Elite. L'idée est alors de déduire 2000 à 3000€ de l'accompagnement financier de la ligue au SEAM. Les détails pratiques sont discutés.

Pour rappel, le tableau vidéo peut être loué aux clubs et aux comités départementaux au besoin (500€ par jour). Cependant, le transport aller/retour, l'installation démontage et rangement devront être encadrés par un membre formé de l'équipe de ligue en charge du matériel.

Les entretiens professionnels des salariés

Joël Closier et Françoise Bertinotti font le compte-rendu des entretiens individuels : il en ressort que les salariés sont satisfaits de leurs conditions et environnement de travail.

Jean-Luc Manaudou rappelle aux présidents de clubs et de départements que les entretiens individuels sont une obligation légale, au même titre que les entretiens professionnels. Si ces derniers doivent être conduits tous les deux ans, les entretiens individuels sont conduits au bon vouloir de l'employeur ; à la Ligue, les entretiens individuels sont menés tous les ans afin de mettre en avant les sujets éventuels pouvant émerger. Ce moment d'échanges sont des temps privilégiés pour régler les problèmes qui pourraient naître.

Point Formation - ERFAN

Le point de situation sur l'ERFAN

Point sur la formation MSN

Pour rappel, l'ERFAN souhaite limiter le nombre de places sur le MSN à 25 participants.

Cédric Marez fait un bilan à date sur la formation MSN. Ouverte depuis avril 2026, l'ERFAN a déjà reçu des dossiers d'inscription (7 dossiers). Plus globalement, à ce jour, ce sont 23 prospects intéressés par le dispositif MSN. Les prospects viennent des trois disciplines (*voir graphique*).

Cette répartition montre surtout, selon Cédric Marez, une attractivité de la formation auprès des disciplines de la natation course et de la natation artistique, qui représentent à elles seules 86 % des candidats potentiels. Le besoin de structuration du water-polo devrait amener les clubs à professionnaliser leurs entraîneurs et les faire entrer dans un cursus de formation.

Du point de vue géographique, Cédric Marez souligne que les prospects proviennent de 7 départements différents (*voir graphique*).

Le recrutement est donc principalement porté par le Rhône, qui représente près d'un candidat sur deux. Toutefois, il relève tout de même une bonne couverture régionale avec des candidats issus de plusieurs départements d'Auvergne-Rhône-Alpes.



Pour Cédric Marez, ces premiers résultats confirment :

- Un intérêt progressif des clubs pour le dispositif MSN ;
- Une dynamique particulièrement forte sur le département du Rhône ;
- Une bonne représentation des différentes disciplines de la Fédération Française de Natation ;
- Un potentiel de développement sur les départements encore peu représentés (Loire, Allier, Puy-de-Dôme et Savoie).

De tout cela résulte, pour Cédric Marez, les objectifs des prochaines semaines, à savoir : transformer ces prospects en inscriptions effectives et, poursuivre les actions de communication sur les territoires les moins représentés afin d'assurer un recrutement équilibré et sécurisé pour la prochaine promotion.

Sur la présence de l'ERFAN dans la Ligue :

Cédric Marez présente la stratégie de développement de la formation, dans le cadre de laquelle la Ligue, via l'ERFAN, a engagé une démarche de rencontres avec les présidents de départements. Plusieurs sollicitations mail ont été réalisées afin d'organiser des réunions d'information portant sur la stratégie de formation, et la présentation des diplômes existants avec leurs prérogatives d'exercice. Cédric Marez souligne que ces échanges ont pour objectif de renforcer la compréhension des cadres réglementaires et des responsabilités des structures, notamment en ce qui concerne le rôle des présidents et les conditions d'encadrement des activités.

À ce jour, plusieurs actions ont déjà été réalisées : une visite dans le Puy-de-Dôme ; une visio avec la Haute-Savoie et une rencontre en présentiel avec le Rhône.

D'autres interventions sont déjà programmées : pour la Loire, une visite est programmée le jeudi 9 juillet 2026 ; pour l'Isère, une visite est programmée le mercredi 17 juin 2026 ; et, pour la Drôme-Ardèche, l'ERFAN attend une proposition de date. Pour les autres départements, l'ERFAN demeure dans l'attente de leurs retours.

Les thématiques abordées lors de ces rencontres portent principalement sur :

- La responsabilité des présidents de clubs et de structures ;
- Les différents diplômes existants dans le champ du sport ;
- Les prérogatives d'exercice associées à chaque diplôme, notamment ce que les encadrants sont autorisés ou non à encadrer. Ce dernier point fait suite à un constat alarmant à savoir le fait que certains entraînent sans avoir les diplômes le leur permettant légalement.

Ces présentations sont systématiquement enrichies par des échanges d'expériences, permettant d'aborder des situations concrètes rencontrées dans les clubs et de répondre aux problématiques actuelles du terrain.

Jean-Luc Manaudou souligne qu'il y a une responsabilité de l'ERFAN et de la Ligue AuRA à aller vers les clubs et les comités départementaux pour rappeler le cadre réglementaire et le besoin de formation. Ce besoin répond bien sûr à des obligations légales, mais également à la nécessité pour les clubs, de professionnaliser leurs éducateurs afin qu'ils améliorent leurs compétences dans les activités qu'ils proposent, tant sur le plan sportif que de l'apprentissage.

Analyse et intérêt de la démarche :

Cédric Marez présente les intérêts de cette action, laquelle permet :

- De renforcer la lisibilité du cadre réglementaire auprès des clubs,
- D'harmoniser la compréhension des prérogatives d'encadrement,
- De sécuriser les pratiques au sein des structures,
- Et de renforcer le lien entre la Ligue, l'ERFAN, les départements et les clubs.

Il souligne que cette action contribue également à une meilleure appropriation des enjeux de formation et à une montée en compétence globale des acteurs de la natation.

Jean-Luc Manaudou rappelle le risque pris par la Ligue à relancer l'ERFAN (2 ans de masse salariale mis en jeu), notamment face aux réticences de la part de certains clubs et départements. Il souligne que la reprise en main de la formation est aussi une volonté fédérale. Il est dans l'intérêt de tous d'avoir des professionnels bien formés, recyclés, afin d'améliorer le niveau d'enseignement de la natation sur toutes les strates de la fédération.

Par ailleurs, Cédric Marez souligne qu'une session BNSSA sera mise en place en avril 2027 à Grenoble grâce à notre prestataire de services, La Croix-Blanche, qui, au-delà de nous garantir des avantages financiers dans l'accès au bassin, dispense des formations de qualité.

Concernant le DEJEPS, prévu sur une année, celui-ci sera mis en place, normalement, en septembre 2027. Pour la stratégie entre le DE et le MSN, l'idée défendue par l'ERFAN est d'avoir une année de MSN puis une année de DE. L'objectif de cette alternance est de permettre au stagiaire MSN de rester dans la structure afin de développer ses compétences avant de se tourner vers un DE, beaucoup plus technique. Cela vise à pallier les nombreux échecs

constatés sur le DE en 2026, de nombreux jeunes se présentant directement au DE sans avoir les compétences préalables nécessaires.

Jean-Luc Manaudou souligne que l'ERFAN est parfois vue comme un concurrent par le CREPS de Vichy, avec lequel une coopération sur le diplôme MSN avait pourtant, à un moment, été envisagée. Cette coopération est actuellement en pause. Pour rappel, la Ligue va monter en compétence progressivement sur les différents diplômes.

La Ligue PACA a envoyé un mail à la Ligue AuRA dans lequel il demandait si leur était possible de contacter directement les clubs de la Ligue AuRA pour leur proposer une formation de « Directeur de Club ». Jean-Luc Manaudou indique que sa réponse a été sans équivoque : il a indiqué que cela n'était pas envisageable et que, dans le cadre de la Ligue, ce sont des formations que l'on allait proposer.

Anne BERTHIER souligne la problématique rencontrée par les clubs, confrontés à la désertion de nombreux entraîneurs qui changent de métier en raison des contraintes associées à celui-ci (horaires, parents de plus en plus inactifs). Cédric MAREZ répond à cette remarque en rappelant le devoir de l'ERFAN à mettre en avant l'attractivité des métiers de la Natation.

La formation continue : le séminaire des entraîneurs, l'Académie de la Natation, le catalogue

Kahina LOUNES annonce le séminaire des entraîneurs Natation Course, lequel se déroulera à Chassieu le samedi 19 septembre 2026. Ce séminaire, traitant de la posture de l'entraîneur, de la relation entraîneur-entraînés, entraînés-parents et entraîneurs-parents, sera organisé en deux groupes lesquels alterneront, entre le matin et l'après-midi, sur deux ateliers :

- Un atelier en présence du service juridique fédéral sur la posture de l'entraîneur ;
- Un atelier avec un préparateur mental, à savoir Jordan Pothain.

Cette répartition en deux groupes répond d'une volonté de garantir la qualité de la formation mise en place.

Jean-Luc Manaudou relève que, si chaque année nous avons un grand nombre de participants à ce séminaire, certains entraîneurs sont régulièrement contraints d'arbitrer dans leur club entre la fête du sport et ce séminaire, le choix se portant jusqu'à présent souvent sur la fête des sports à la rentrée de septembre. Jean-Luc Manaudou souhaiterait que ce séminaire, au regard de sa plus-value sur le long terme pour les éducateurs et les clubs, soit valorisée autant que les fêtes du sport. Quand les clubs en ont la possibilité, il serait très utile pour eux qu'ils répartissent leurs éducateurs sur les deux sujets. Philippe Carouge souligne cependant l'importance de ces fêtes du sport pour certains clubs, des subventions pouvant y être adossées.

Du 18 au 23 octobre 2026, une formation « Académie de la Natation », pour laquelle les inscriptions sont déjà ouvertes ([ici](#)), sera proposée au Creps de Vichy. Représentant une semaine de stage au CREPS de Vichy, cette formation sera conduite en présence d'Hugo Lardeux, entraîneur au club d'Annemasse Natation, et Jean-Lionel Rey. Jean-Luc Manaudou met en évidence la valeur ajoutée avec la participation d'entraîneurs de la Ligue en tant que formateurs.

Concernant la formation sur « *Les spécificités féminines dans le sport* », Kahina Lounes rappelle que 3 nouvelles dates, à destination de toutes les disciplines de la Natation, sont prévues pour la saison 2026-2027 : le 3 octobre, le 9 janvier et le 20 mars 2026. Pour le reste du catalogue de formations continues, l'analyse des retours des entraîneurs, questionnés sur leurs intérêts, est toujours en cours, le catalogue est en élaboration.

Kahina Lounes s'est déplacée à Paris pour la Journée technique des ERFAN le 4 juin 2026. Il en ressort notamment que l'INFAN est en train de construire une formation en e-learning à destination des dirigeants. L'ERFAN, et plus

précisément Kahina Lounes, demeure donc en attente du contenu de cette formation afin d'établir le catalogue Ligue à destination des dirigeants. En effet, l'idée est d'éviter les répétitions et redondances.

Les rappels sur le PST

Dans le cadre du PST, une demande avait été effectuée en 2025 pour une aide sur le poste de Cédric Marez, responsable pédagogique de l'ERFAN. Cette aide a été obtenue et une nouvelle demande a été effectuée cette année.

Point financier

Les finances à date

De façon générale, les finances sont maîtrisées. Patrick Paluszak souligne ainsi qu'au niveau trésorerie, la Ligue demeure stable malgré l'ensemble des actions mises en place sur les différentes disciplines. En effet, cela répond de la volonté de la Ligue d'utiliser ses ressources monétaires pour mettre en place des actions sportives.

Pour la fin de l'année, la projection donne (-) 17 000€. Cela correspond, peu ou prou, à ce qui avait été estimé au mois de mars. Cette projection tient compte de la relève fédérale et du plongeon. Concernant les ressources, sont comptés : les subventions, les engagements, les loyers de Vaise. Sur les sorties, sont intégrés : les travaux à Vaise, les amortissements (non décaissés mais qui font perdre des ressources à la Ligue).

Jean-Luc Manaudou rappelle la volonté de la Ligue de recruter un 0.2ETP en Water-Polo, pour lequel la Ligue recherche le candidat qui fera consensus. Le projet, à termes, est d'augmenter la masse salariale de l'ERFAN et de développer la communication qui est un sujet central. Ce dernier point est une réflexion.

Les subventions : PSF, etc.

Concernant la subvention PSF, une réunion de la Commission Ligue, incluant Françoise Bertinotti, Philippe Carouge, Michèle Durieu, Anne-Marie Mazet et Maxime Usclat, a eu lieu le 8 juin 2026 à Chassieu afin d'étudier les différents dossiers présentés. Une réunion fédérale, suivie par Maxime Usclat et Michèle Durieu, a eu lieu afin d'étudier de nouveau, conjointement avec la FFN cette fois, les dossiers PSF.

Philippe Carouge profite de ce point pour souligner sa déception concernant le peu de dossiers reçus dans le cadre de la demande PSF, au regard de la taille de la Ligue AuRA et des revendications régulièrement entendues de la part des clubs.

Concernant les aides régionales, pour les subventions 2025, nous avons obtenus 36 000€ en fonctionnement (crédité le 21 mai 2026) et 2 000€ en investissement (reçus le 17 avril 2026). Pour l'année 2026, la commission votant les subventions aura lieu prochainement, nous aurons donc connaissance dans un à deux mois les montants attribués (la demande en investissement était de 12 000€ et celle en fonctionnement de 60 000€). Concernant les équipes de haut-niveau régional, la décision sera prise en septembre 2026. Pour l'équipe régionale de haut-niveau, ce sont 2 athlètes nommés.

Point sur la FFN

Le retour sur l'Assemblée Générale Fédérale des 29 et 30 mai 2026 (Ajaccio)

Sur cette Assemblée Générale Fédérale en Corse, ce sont 7 personnes de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes présentes, avec en détail : 4 élus (Sylvie Caillet, Joel Closier, Sandrine Favrot et Jean-Luc Manaudou) et 3 délégués fédéraux (Françoise Bertinotti, Christophe Frappe et Maxime Usclat).

Lors de cette Assemblée Générale, la FFN a proposé que les Ligues, à l'instar de ce qui se passe au niveau fédéral, puissent voter sous un format de listes, et non pas adossé à des scrutins plurinominaux. Cela serait valable pour les Ligues uniquement et non pour les comités départementaux. Par ailleurs, pour les scrutins de listes de ligues, ces dernières, selon leur taille, devront être composées de 18 à 32 élus, respectant obligatoirement la parité. Il s'agit là d'un choix entre les deux scrutins et non pas d'une obligation fédérale. La répartition des sièges dans le cadre du scrutin de liste est faite de la façon suivante : la liste qui obtient la majorité absolue compose le Codir à 50%, pour les 50% des membres restants à nommer, la répartition entre les listes est faite sur la base du quotient électoral. Pour se présenter, il faudra obligatoirement des listes complètes, dont le nombre de membres sur la liste devra être déterminé en amont.

Denis Balmont, comme Anne Berthier, sont plutôt opposés au scrutin de liste dans la mesure où cela ne garantirait pas une représentation réelle du territoire, certaines personnes motivées pourraient être évincées dans ce type de scrutin.

Jean-Luc Manaudou, est favorable au scrutin de liste parce qu'il mesure parfaitement bien l'investissement personnel qu'exige la mission de président de ligue. Un candidat qui envisage de se présenter à la présidence de la ligue doit savoir en amont avec qui il va travailler pendant la mandature de 4 ans et ne pas être « à la merci » de la non-élection d'un membre de son équipe. Dans la situation d'une élection plurinomiale (celle qui est en place actuellement) des candidats prévus pour être en responsabilité sur une mission centrale (président, trésorier, secrétaire général, informatique, administratif/RH, formation, officiels...) peuvent ne pas être élus. Même si toutes les missions sont importantes, certaines sont plus exigeantes que d'autres. Elles demandent un engagement temps beaucoup plus important que d'autres missions. La mission de président par exemple impose une présence quotidienne à la ligue, sa disponibilité doit être quasi-permanente. La ligue AuRA est une très grosse machine, avec aujourd'hui cinq salariés et je l'espère sept demain (renforcement de l'ERFAN et du water-polo) et son fonctionnement ne doit pas relever d'approximations. Le vote par scrutin de liste garantit aux clubs la présence d'une équipe constituée pour gérer la ligue, même en cas de présence de plusieurs listes.

D'autre part, toute personne qui le souhaite peut présenter une liste, rédiger et proposer un programme et s'engager à prendre la présidence de la ligue. Je ne vois pas pourquoi cette liste ou ces listes excluraient des bénévoles motivés qui ont envie de donner de leur temps libre au fonctionnement de la ligue.

Aleksandra Bogdanovic-Guillon se positionne du point de vue élus, et non tête de liste, pour considérer qu'un scrutin de liste, dans un contexte d'engagement décroissant, risque de bloquer l'engagement de certains.

Certains mettent en avant que le scrutin de liste dans les petites communes ne permet pas de panacher, ni de rayer des noms et que ce serait pareil pour la ligue.

Jean-Luc indique que les élections dans les petites communes et celles de la ligue n'ont absolument rien de comparable, il ne faut évidemment pas comparer des situations totalement dissemblables. Je suis de ceux qui pensent qu'il faut permettre à des candidats d'être élu plutôt que de rayer des noms pour les éliminer.... parfois pour de mauvaises raisons ; on se plaint de la désaffection pour le bénévolat et on veut éliminer des candidats.

Enfin, personne n'est interdit de se présenter et rien n'interdit de constituer une liste. Il est vrai que c'est engageant, il faut constituer une liste de personnes avec qui on propose de travailler, préparer un programme, l'expliquer aux clubs et gérer la ligue si on est élu. Il faut s'engager.

Après débats et positionnement de chacun et chacune, la proposition est soumise au vote :

- Présents : 20
- Élus contre : 0
- Abstention : 7

La proposition sera donc soumise au vote lors de l'assemblée générale de 2026.

Pour rappel, à la suite de questions diverses des élus, Jean-Luc Manaudou précise que les statuts de la ligue sont calqués sur ceux de la fédération ; ils précisent que les présidents de Ligue sont limités à 3 mandats maximum. Qu'il s'agisse d'un scrutin plurinominal ou d'un scrutin de liste, il n'y a donc aucun risque à voir un président de ligue occuper le poste pendant des décennies, ce qui, je le précise, est le cas dans d'autres structures de la FFN.

Concernant l'Assemblée Générale Fédérale, Jean-Luc Manaudou présente l'évolution des tarifs des licences, lesquels vont augmenter de 1.7% du fait de l'inflation. Cette évolution a été votée lors de l'Assemblée Générale Fédérale. Pierre-Alexandre Arnoux s'oppose à cette augmentation des licences, qu'il considère injustifiée.

Pour le Water-Polo, le règlement financier fédéral a grandement évolué et ce notamment concernant la participation des Ligues aux Coupes de France des Ligues. A l'AG fédérale, il a été voté que les Ligues, ayant des équipes de jeunes engagées dans les championnats régionaux mais ne participant pas aux CFL, devront tout de même payer le montant de la CFL, soit 6,5K€ de pénalité. L'idée fédérale avec cette mesure est d'éviter les oppositions des Ligues à la règle fédérale. Xavier Fraile souligne que les CFL sont aussi des moments où les jeunes sont supervisés, comme lors des championnats de France excellence. Cette supervision donne des points aux athlètes pour l'accès au haut-niveau.

L'Assemblée Générale Fédérale 2027

La prochaine Assemblée Générale Fédérale aura lieu les 20 et 21 mai 2027 en Bretagne.

La Contractualisation FFN / Ligues

Jean-Luc Manaudou parcourt actuellement la France en tant que Président Délégué Fédéral aux territoires, il a réalisé et réalisera dans ce cadre les visites de 9 Ligues sur 13. L'objectif précis de ces visites est d'observer le fonctionnement des Ligues par rapport au projet fédéral. A l'issue de chaque visite, Séverine Rosset dresse un compte-rendu pour parvenir à un bilan final qui sera présenté aux élus de la Fédération.

Présenté à l'AG Fédérale, ce sujet ayant des incidences financières a généré de nombreux débats à l'issue desquels une année blanche a été votée, la mise en œuvre des retenues sur la part régionale 'n'interviendra qu'à l'examen

des ligues pour la saison 2026/2027 ; les ligues ont donc une saison pour corriger les points en défaut avec la politique fédérale.

Point des commissions

La Commission Natation Course

Présentation chronologique des points forts sur la saison 2025-2026

Actions de structuration territoriale :

Dans une logique de coordination et de développement territorial, le 26 mars 2026, une réunion a été organisée à Clermont-Ferrand entre les élu(e)s et président(e)s des clubs du département du Puy-de-Dôme et les représentants de la Ligue (Cédric Marez, Kahina Lounes, Jean-Luc Manaudou, Maxime Usclat et Guy La Rocca).

Visite du Centre d'Accession et de Formation (CAF) de Villefranche-sur-Saône :

Le 27 mars 2026, une visite du CAF de Villefranche-sur-Saône a été réalisée en présence de Mathias Mercadal, CTS en charge de la coordination des CAF au niveau fédéral. Cette rencontre s'inscrit dans le suivi de la filière performance et de la structuration de l'accession au haut niveau.

Rencontre avec le Club de Grenoble Alp'38 :

Le 10 avril 2026, une rencontre a été organisée avec le club Grenoble Alp'38, en présence de représentants de la Ligue (Jean-Luc Manaudou, Kahina Lounes et Guy La Rocca), afin d'accompagner le club dans ses projets de structuration et de développement à la suite de la mise en place d'un nouveau Conseil d'administration. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Ligue de soutenir les clubs dans leurs évolutions organisationnelles et la consolidation de leur gouvernance.

Rencontre avec le club de Lempdes :

Le 22 avril 2026, une rencontre a également été organisée avec le club de Lempdes, en présence des représentants de la Ligue (Cédric Marez, Kahina Lounes, Jean-Luc Manaudou et Guy La Rocca), afin d'accompagner les besoins de structuration et de développement du club.

Visite du CAF des Dauphins d'Annecy :

Le 4 mai 2026, une visite du CAF des Dauphins d'Annecy a été réalisée en présence de Cécile Duchateau, CTS en charge de la coordination du CAF au niveau fédéral. Cette rencontre s'inscrit dans le suivi de la filière performance et de la structuration de l'accession au haut niveau.

La Team Elite au Meeting International Acropolis Swim Open (Athènes) :

Du 7 au 11 mai 2026, la Team Elite Natation Course de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes a participé au Meeting International Acropolis Swim Open à Athènes. La délégation était composée de 22 nageurs sélectionnés sur la base du ranking IMP de la Ligue, accompagnés de 4 entraîneurs et de 2 membres du staff Ligue. Ce déplacement s'inscrit dans la préparation des échéances nationales majeures à venir, notamment les Championnats de France U18 et Élite 2026. Il a ainsi permis une confrontation internationale structurante. ([voir compte rendu](#) et [photos](#))

La Coupe des Départements – Bourgoin-Jallieu (23-24 mai 2026) :

La Coupe des Départements U12-U13 a réuni les sélections départementales. Lors de cette compétition, le nouveau tableau d'affichage vidéo de la Ligue a été utilisé pour la première fois et son utilisation a rencontré un vif succès

auprès des nageurs, entraîneurs ainsi que des parents, qui ont apprécié sa clarté et sa lisibilité mettant en valeur la compétition.

Un retour d'expérience met en évidence la nécessité d'anticiper l'organisation technique et les ressources humaines nécessaires. Une réunion de concertation avec le Conseil des Départements sera proposée concernant notamment le choix de la date.

Les Championnats de France U18 –à Chalon-sur-Saône (fin mai 2026) : ([Voir compte rendu](#))

Les Championnats de France U18 confirment la progression continue de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. La délégation était composée de 94 nageurs issus de 30 clubs, contre 78 nageurs et 24 clubs en 2025. Résultats :

- 107 finales disputées
- 21 podiums nationaux
- 7 titres de Champion de France
- 7 médailles d'argent
- 7 médailles de bronze

Cette dynamique confirme la qualité du travail de formation des clubs et l'élargissement du vivier ligue.

Le Meeting Jaune – Bron (6–7 juin 2026) :

Le Meeting Jaune de la Ligue s'est déroulé au Centre Nautique André Sousi de Bron. Ce sont 62 clubs, 462 nageurs (parité parfaite), près de 2 000 engagements. Cette compétition confirme sa montée en puissance et son rôle structurant dans le parcours sportif Ligue. ([Voir compte rendu](#))

Les Premières sélections internationales

- **Coupe COMEN** (Belgrade, 19–21 juin 2026) : Eva Monteillet (NC Montélimar) est sélectionnée, accompagnée de son entraîneur Maximilien Haquin (staff national).
- **Championnats d'Europe Juniors** (Munich, 7-12 juillet 2026) : Maéline Bessard (Grenoble Alp'38), Nora Daniaud (Dauphins d'Annecy), Tess Tinker (Stade Olympique Chambéry), Marius Bayle (ASM Chamalières) sont sélectionnés.
- **Championnats d'Europe Eau Libre** (Paris 2026) : Emile Vincent (Stade Olympique Chambéry) est sélectionné en équipe de France A – Eau Libre.

Projections et perspectives

Les échéances à venir :

- Rencontre avec les clubs du Comité Départemental de l'Isère : 17 juin 2026
- Visite du CAF d'Annecy : 24 juin 2026 (avec rencontre du lycée)
- Webconfrontation U13 : 27–28 juin 2026 à Chamalières
- Championnats de France Élite : 27 juin – 2 juillet 2026 à Saint-Étienne
- Championnats de Ligue AuRA U14 et plus : 3–5 juillet 2026 à Clermont-Ferrand

Mutualisation d'un kinésithérapeute – Championnats de France Élite (Saint-Étienne) :

La Ligue renouvelle la mise en place d'un dispositif de kinésithérapie mutualisée du 27 juin au 2 juillet 2026. Léo Agier assurera ainsi la prise en charge des nageurs avec un système de rendez-vous priorisé selon les besoins sportifs.

L'organisation 2026-2027 : En cours....

- Élaboration du calendrier Ligue Natation Course 2027
- Réévaluation des grilles Jaune et Verte 2027
- Proposition d'un 2^e Meeting Vert en juin 2027

- Réflexion sur un Championnat de Ligue U13 (25 m) en novembre-décembre 2027. Philippe Carouge souligne que cela risque de faire beaucoup de compétitions sur un début de saison (octobre, novembre et décembre inclus). Kahina Lounes note ce retour et l'apporte aux réflexions menées.
- Séminaire des entraîneurs : 19 septembre 2026 (voir avec Kahina Lounes)
- 2^e stage Académie de la Natation : 18 au 23 octobre 2026 (voir avec Kahina Lounes)

Le Bilan

La période écoulée confirme une dynamique très positive de la Natation Course dans la Ligue

- une progression du niveau et de la densité des nageurs au niveau ligue et national
- un élargissement du vivier de clubs et de nageurs,
- une structuration renforcée des dispositifs d'accompagnement, et une dynamique de développement territorial constante.

Les perspectives 2026-2027 s'inscrivent dans une logique de consolidation et de développement au sein de la Ligue.

La Commission Natation Estivale

La natation estivale a été lancée ce jour avec une première compétition le 13 juin 2026 au Grand Bornand.

La Commission Natation Estivale, avec la participation de Guy La Rocca, a revu le [programme](#) et les grilles de temps des compétitions d'Estivale, afin d'avoir un peu plus de nageurs. Concernant le programme sportif, après avoir constaté que les épreuves des U11 étaient les mêmes que celles des U12, il a été établi un programme évolutif :

- Pour les U10 et moins : tous les 50m et le 100 4N ;
- Pour les U11 : tous les 50m, le 100 4N et le 100NL ;
- Et pour les U12 et après : pas de changement par rapport aux années précédentes.
- Un autre changement est survenu : tous les relais U11 et moins sont mixtes avec 2 maximum par club.

Une intervention santé avec Christine Epailly est prévue à Thônes, ce qui est d'autant plus important que les athlètes sont souvent issus d'autres sports et donc il n'est pas certain qu'ils soient sensibilisés aux dérives dans le sport.

Un webinaire fédéral ENF pour les clubs de natation estivale a été mis en place le 15 juin 2026 de 15h00 à 17h00.

La Commission Plongeon

Anne Berthier présente la situation du Lyon Plongeon Club. Deux nouveaux dirigeants ont présenté un projet réfléchi et construit, mais dont la mise en œuvre semble compliquée. Au niveau des salariés, la situation s'avère compliquée. Fin juillet, le club est en cessation de paiement, il n'y aura plus de quoi payer les salariés. La Ligue AuRA avec le département du Rhône s'étaient engagés à aider le club si ce dernier remplissait un cahier des charges défini. A ce jour, faute d'avoir rempli ce cahier des charges, aucune aide n'a été versée au club. La situation se présente malheureusement sous un angle négatif, le risque est de perdre le seul club de plongeon de la Ligue et l'un des rares au niveau fédéral, ce club ayant formé de nombreux athlètes de haut-niveau. La position de la Ligue, face aux dissensus internes du club, demeure la même à savoir le soutien aux jeunes en priorité.

La Commission Natation Artistique

Anne Berthier souligne qu'un certain nombre de commissions Natation Artistique ont malheureusement été annulées. Il est impératif qu'une commission parvienne à se réunir pour planifier la prochaine saison (réservation de bassin, programme, etc.).

La Commission Water-Polo

Concernant le Water-Polo au sein de la Ligue, et à la suite de nombreuses sanctions sur la saison 2025-2026, le choix a été fait d'intégrer le même type de règlement financier water-polo que la Ligue Grand-Est, à savoir : une pénalité financière pour les clubs dont un joueur a été sanctionné d'un carton rouge ou d'une EDA4+P. La ligue présentera ce sujet aux membres de la commission water-polo qui se réunit le samedi 20 juin à la ligue.

Pour la formation, Xavier Fraile souligne le besoin de la faire évoluer vers une construction de jeu et non pas, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, vers une déconstruction du jeu, marquée par la violence.

Xavier Fraile revient sur le sujet du 0.2 ETP Water-Polo, pour lequel il souligne l'importance de recruter quelqu'un de compétent dans la construction de jeu et la formation des jeunes.

La Commission Médicale

Concernant les dossiers SMR, Christine Epailly souligne que l'on va, cette année encore, sûrement atteindre les 100%. Sur 47 dossiers, 43 dossiers ont déjà été déposés, un seul athlète pose cependant des problèmes dans la transmission de ce dossier malgré plusieurs relances. Les dossiers sont tous à rendre avant le 30 juin 2026. Christine Epailly souligne d'ailleurs que Ouardia Carini part à la retraite à la fin du mois, elle en profite pour la remercier de la qualité du travail conduit.

Christine Epailly demande si une mesure ne pourrait pas être mise en place dans des cas similaires où les athlètes ne renvoient pas les dossiers.

Christine Epailly évoque le sujet des noyades, elle aimerait mettre en place un travail collaboratif. Pour avoir des données précises, ce sont : 1 418 noyades en France entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2025 dont 409 décès (29%). Du point de vue de l'âge des victimes de noyades, ce sont : 57% d'adultes et 27% de moins de 6 ans. Dans les premières causes de mortalité, se trouvent : le choc thermique (chaleur et canicule), les baignades en zones non surveillées (barrage, ...), l'insuffisance de surveillance des enfants (2^{ème} cause de mortalité des enfants de 1 à 4 ans), le manque de maîtrise de la natation. La troisième cause de mortalité est la consommation d'alcool, une autre cause est le vieillissement de la population (les personnes de plus de 65 ans ont plus de risques que leur noyade soit grave). Christine Epailly suggère donc de mener une réflexion commune sur le sujet des noyades, pour contribuer à en diminuer le nombre, bien que cela semble complexe, l'éducation devant jouer un rôle prioritaire.

La Commission des Officiels

Concernant la saison 2025-2026, Sandrine Favrot a envoyé un mail le samedi 13 juin 2026 concernant la réunion de bilan avec les référents de départements. Cette réunion aura lieu le 24 juin 2026 à 19h00 en distanciel.

Du point de vue des officiels, ce qui prend du temps aujourd'hui ce sont les Championnats de France Elite à Saint-Etienne, pour lesquels Sandrine Favrot souligne la qualité du travail collaboratif conduit avec le Saint-Etienne Aquatic Métropole. Ce sont 109 officiels présents sur les 6 jours, avec une priorité donnée aux officiels de la Ligue AuRA.

Pour les officiels eau libre, Isabelle Joye et Janel Longfellow ont organisé une formation avec 6 officiels eau libre. Il a été vu avec Daniel Poncet et Janel Longfellow pour que certains officiels puissent former d'autres sur le niveau C. Daniel Poncet va ainsi former des officiels C qui seront saisis sur extraNat par Sandrine Favrot. Pour la formation des officiels eau libre, le sujet des supports de formation est évoqué.

Concernant la circulaire fédérale sur les tenues des officiels, Marie-Christine Gaidioz souligne que l'imposition de la tenue noire en natation estivale pose des problèmes à la vue du déroulé d'une compétition d'estivale. Elle considère que cela devrait être remonté au niveau fédéral.

Concernant la formation sur extraNat, le problème est que la Ligue forme des officiels sur extraNat, mais que ces derniers ne sont ensuite pas suffisamment intégrés dans la gestion des compétitions au sein de leur département. La Ligue souhaite donc que les départements les mettent davantage en situation.

Concernant le sujet de l'usage de Ventoline médicale sous ordonnance sur les compétitions, la commission officiels va publier une note concernant le comportement des officiels. Le sujet est issu d'un meeting de club où des officiels ont pris à partie une athlète derrière le plot, avant sa course, en la stigmatisant sur l'usage de Ventoline. De ce fait, elle n'a pas pris le départ de sa course et a nagé ensuite avec les séries messieurs, ce qui n'est évidemment pas autorisé par le règlement.

Le comportement des officiels a été jugé inacceptable sur cette compétition, il n'appartient pas aux officiels de vérifier les ordonnances des athlètes. En effet, en se référant à l'outil de l'AFLD médicaments.afl.fr, seuls la Ventoline en sirop 2mg/5ml et en solution injectable (ampoule) par voie sous-cutanée sont interdites et sont soumises à une AUT. Les inhalateurs de Ventoline ne font pas l'objet d'une quelconque interdiction d'usage. La ligue rappelle que les officiels doivent s'en tenir à leurs seules prérogatives et ne pas s'en attribuer d'autres.

Les officiels, n'étant pas dans la section anti-dopage, ne sont en aucun cas compétents pour un tel contrôle et un tel comportement, seuls les médecins mandatés et donc autorisés par les agences de contrôle anti-dopage sont habilités à effectuer des contrôles. Cette précision vaut pour toutes les compétitions quel que soit leur niveau. Cela sera précisé dans une note et rappelé dans chaque recyclage d'officiels.

La Commission informatique

Concernant la double authentification mise en place sur extraNat, Joël Closier dresse un bilan. Tous les présidents de clubs et de départements doivent avoir reçu le mail de réinitialisation, les officiels également. Quelques modules de boîte mail bloquent les mails de réinitialisation mais cela est en passe d'être réglé. Le service informatique fédéral déverrouille petit à petit. De même extraNat Pocket et XO doivent être débloqués.

Questions diverses

Le club de Chassieu Natation

600 adhérents avec 8 salariés et 5 ETP. Aujourd'hui le club est en redressement judiciaire. En raison d'une faute de gestion commise par la précédente direction du club auprès d'un salarié, conduisant à termes aux Prud'hommes, le club a finalement été condamné à un montant très important qu'il ne peut assumer, avec une date exécutoire.

Marc Pilon remercie Jean-Luc Manaudou pour son soutien, il remercie la Ligue d'avoir apporté son soutien au club. Il regrette cependant le manque de présence et d'implication de certains membres du conseil d'administration du club de Chassieu.

Le président de la ligue rappelle à l'occasion de cette affaire, que le club est face à une potentielle fermeture. Il est absolument indispensable que les présidents soient formés à l'exercice de leur mission, notamment en ce qui concerne la gestion des RH et à leur responsabilité civile et pénale en cas de conflit. La ligue proposera prochainement des formations en ce sens dans le cadre de la formation continue de l'ERFAN.

Le club de Lyon Natation Métropole

Une nouvelle fermeture de piscine est à déplorer pour le club de Lyon Natation Métropole.

Le Club des Dauphins d'Annecy

Le Club des Dauphins d'Annecy recherche des officiels pour la traversée du Lac d'Annecy.

Concernant les affiliations

En début de saison, la Ligue enverra un mail aux départements afin qu'ils puissent faire remonter les clubs ne respectant pas le 100% licences et les clubs s'éloignant de leurs actions déclarées. Si les Présidents de Départements sont convaincus que certains clubs ne respectent pas la règle, ils peuvent le signaler à la Ligue et alors celle-ci pourra demander le blocage du club le temps d'obtenir des explications de sa part. La ligue rappelle que la FFN exige des ligues qu'elles effectuent ces contrôles et que les situations avérées ou douteuses soient remontées à la fédération.

A partir de ce jour, lorsque la Ligue recevra des nouvelles demandes d'affiliation, le département sera mis en copie du mail à destination du service des licences fédérales.

Annemasse Natation

Coordinateur du Championnat de France Handisport, qui s'est tenu le week-end du 6 juin 2026, le club d'Annemasse Natation remercie la Ligue AuRA d'avoir mis gratuitement à disposition le tableau piccolo. Il souligne l'importance de ces championnats et la belle leçon de vie que cela a représenté pour les athlètes du club, bénévoles lors de l'évènement.

Fin de la réunion à 15h15